Intervention du bureau
à l'assemblée générale du 13 mai 2023

Intervention Anne

Bonjour,

Nous avons le plaisir de tenir notre assemblée générale aujourd'hui dans cette salle de la Maison des Associations du Tallud. La municipalité qui nous accueille œuvre depuis plusieurs années pour une meilleure prise en compte de la biodiversité en travaillant sur divers projets notamment dans le cadre de la Trame Verte et Bleue : rédaction d'un plan d'action TVB avec le CPIE, éco pâturage, inventaire des haies, havre de paix loutre, pose de gîtes et conventionnement en refuge chauves-souris et, comme vous l'avez découvert lors de la sortie nature ce matin, effacement du plan d'eau pour permettre au Thouet de retrouver son lit et ainsi recréer une zone humide. Il était donc particulièrement légitime de choisir cette commune pour notre assemblée générale annuelle.

Merci à vous tous d'être présents aujourd'hui, Mesdames et Messieurs les élu.e.s, les représentant.e.s des associations et institutions partenaires, les adhérent.e.s et les salarié.e.s de Deux-Sèvres Nature Environnement.

En termes de vie associative, 2022 a été une année de reprise après 2 années marquées par la crise sanitaire et par le dossier des réserves de substitution.

Notre nouvelle organisation de gouvernance collective et d'ouverture des commissions aux adhérents s'est révélée pertinente et efficace.

L'envie de soutenir Deux-Sèvres Nature Environnement est sans doute la première raison d'adhérer à l'association mais au-delà des 62 nouveaux adhérents qui nous ont rejoints, nous avons constaté une forte envie de participer.

Participer aux réunions de commission, en particulier à la commission environnement et ses groupes de travail, participer aux chantiers participatifs qui connaissent le succès, participer à l'élaboration du 3ème projet associatif dont je vous parlerai tout à l'heure, participer au conseil d'administration en tant qu'invité.e, participer aux assemblées générales qui ont été organisées dans l'année… les nouveaux adhérents n'ont pas hésité à s'engager !

Rien ne vaut les rencontres et les échanges en direct comme aujourd'hui et nous n'abandonnerons pas ces occasions pleines de richesse et de convivialité.

Mais les outils numériques permettent aux adhérent.e.s éloignés de Niort d'être présents aux réunions de commission, de débattre sur leurs attentes dans le projet associatif, de voter en ligne lors des AG consacrées à un seul dossier comme ce fut le cas en octobre pour l'adoption du projet associatif et en décembre pour la désignation du commissaire aux comptes.

Aussi, pour les réunions de commission, bureau et conseil d'administration, nous combinons les deux façons de travailler, en présentiel et à distance et avec un peu d'organisation et de discipline, le travail est fructueux !

Sans les réunions par visio, nous n'aurions pas pu avoir depuis septembre, 6 invité.e.s au conseil d'administration dont 4 d'entre eux se présenteront à vos suffrages tout à l'heure pour devenir administrateurs.

N’hésitez donc pas à nous rejoindre pour découvrir les multiples dossiers dont nous discutons en CA et peut-être, à votre tour, franchir le pas pour participer aux réflexions et décisions sur l’activité de notre association.

Les moyens de fonctionnement sans lesquels nous ne pourrions pas mettre en œuvre nos projets et décisions, c’est Pascale qui s’en occupe et je lui passe la parole.

Deux-Sèvres Nature Environnement
48 rue Rouget de Lisle – 79000 NIORT – 05 49 73 37 36 – contact@dsne.org – www.dsne.org
Association loi 1901. Affiliée à France Nature Environnement. Agréée au titre de la loi de Protection de la Nature et du Code de l'Urbanisme
SIRET 78146070400047 – APE 9499Z

Intervention Pascale

Merci Anne pour cette transition ! Les moyens de fonctionnement, ce sont bien entendu la mise en œuvre de l'utilisation des logiciels informatiques nombreux et variés.

Si j'en cite quelques-uns, ce sont le drive, les sites internet, zoom, mailchimp, les réseaux sociaux, les framadates, framalists, framaforms, le Sum'up, et le petit dernier Bénévalibre, arrivé en 2022 qui nous permet de recenser les heures de bénévolats que vous avez effectuées pour DSNE.

En 2022, 17 bénévoles ont utilisé Bénévalibre et c'est plus de 3 300 heures que nous avons recensées puis valorisées suivant les barèmes imposés. Le montant total représente 78 000€ et il figure sur les comptes de l'association. Ce qui permet de mettre en évidence le poids du bénévolat dans la réalisation de projets.

17 bénévoles c'est bien mais peu en même temps car nous savons que vous êtes beaucoup plus à donner de votre temps pour l'association. Je suis là aussi pour vous accompagner dans l'appropriation de ce logiciel.

Je remercie au passage Alexia Garnier, qui a largement contribué à la mise en œuvre des logiciels que je vous ai cités. Par nos contacts fréquents et nos échanges d'informations, nous avons pu former un binôme qui permettait d'assurer la continuité de service quand l'une s'absentait.

Les moyens de fonctionnement, ce n'est pas que des logiciels, c'est aussi du matériel et en particulier, celui des stands.

Notre association, comme le montrent les différents rapports d'activité, a un champ d'action extrêmement vaste et essayer d'en

présenter un résumé sur une table de 2m de long, c'est souvent un casse-tête. Là aussi, on y a travaillé et on travaillera encore en 2023 pour organiser tout cela et faire en sorte que ce soit un plaisir pour un bénévole de tenir un stand DSNE !

J'en profite pour faire un appel : venez tenir un stand même une seule fois dans l'année rien que pour passer un bon moment !

Deux-Sèvres Nature Environnement
48 rue Rouget de Lisle – 79000 NIORT – 05 49 73 37 36 – contact@dsne.org – www.dsne.org
Association loi 1901. Affiliée à France Nature Environnement. Agréée au titre de la loi de Protection de la Nature et du Code de l'Urbanisme
SIRET 78146070400047 – APE 9499Z

Intervention Magali

Bonjour,

Comme l'a souligné Anne, la commission environnement s'est ouverte aux adhérents en 2022. Nous sommes actuellement 10 à nous réunir une fois par mois (9 réunions en 2022).

Cette commission a plusieurs rôles pour l'instant :

- Elle se réunit en amont des Conseils d'administration et permet d'étudier des dossiers ou des documents et de donner des avis pour faciliter les décisions prises en CA.
- Elle permet de travailler sur des positionnements de notre association sur des thèmes d'actualité en lien avec la préservation de l'environnement. Les représentants de DSNE qui siègent dans les différentes instances départementales peuvent ainsi porter notre parole.

Sur des thèmes très spécifiques : eau, énergie renouvelables, déchets, des groupes de travail ont été constitués ce qui nous permet d'approfondir un sujet en fonction de l'actualité dans notre département.

Comme l'a dit Anne, la pandémie a eu quelques aspects « positifs », nous avons pu expérimenter les réunions à distances en visio. Cet outil a permis aux adhérents éloignés de Niort de participer plus facilement aux réunions et de limiter notre empreinte carbone.
J'ai dit que cette commission avait plusieurs rôles « pour l'instant » car nos échanges sont toujours très enrichissants et nous coconstruisons ensemble de nouveaux outils (pour les compte rendus) ou de nouveaux projets : un groupe « eau » s'est constitué pour proposer une formation sur ce thème.

Vous êtes les bienvenus si vous souhaitez nous rejoindre dans cette commission ou dans les groupes de travail.

Je laisse la parole aux référents de « Sentinelles de la Nature » qui eux aussi travaillent sur de nouveaux outils qui permettent à notre association d'être innovante en matière de protection de l'environnement et de la biodiversité.

Deux-Sèvres Nature Environnement
48 rue Rouget de Lisle – 79000 NIORT – 05 49 73 37 36 – contact@dsne.org – www.dsne.org
Association loi 1901. Affiliée à France Nature Environnement. Agréée au titre de la loi de Protection de la Nature et du Code de l'Urbanisme
SIRET 78146070400047 – APE 9499Z

Intervention Christian

Sentinelles de la Nature

DSNE est référent départemental sur le dispositif Sentinelles de la nature depuis début 2022.

Au cours de l'année 2022, nous avons reçu 76 signalements concernant des atteintes à l'environnement et 7 concernant des actions positives sur l'environnement.

Une majorité des dossiers concerne des dégradations de haies, des dépôts de déchets et atteintes à des espèces protégées assez bien répartis sur l'ensemble du territoire Deux-sévrien.

Avec l'aide d'un juriste de FNE NA, nous assistons les sentinelles pour traiter les alertes en relation avec les autorités compétentes, nous considérons l'objectif atteint dans seulement 30% des cas. Les plus significatives sont diffusées sur le site national.

Une campagne sur la pollution lumineuse nocturne a été menée fin 2022, avec des maraudes dans les principales villes des Deux Sèvres.
Nous avons sensibilisé plus de 130 enseignes aux graves effets de cette pollution sur la faune et la flore.

Trésorerie et finance

Un exercice assez difficile avec un résultat négatif de -15000 €, le détail des comptes sera présenté au cours de l'AG.

Nous avons commencé l'exercice avec une trésorerie de 83000 €, nous le terminons à un niveau pratiquement identique de 94000 €, cette trésorerie disponible est insuffisante car elle ne couvre qu'un peu plus d'un mois de dépenses courantes.

Nous constatons qu'il est de plus en plus difficile de trouver des projets avec des financements publics qui couvrent correctement nos coûts de production.

Un audit financier a été réalisé courant 2022 par un expert-comptable du cabinet TGS, les conclusions nous donnent des pistes d'amélioration de la gestion de l'association.

Deux-Sèvres Nature Environnement
48 rue Rouget de Lisle – 79000 NIORT – 05 49 73 37 36 – contact@dsne.org – www.dsne.org
Association loi 1901. Affiliée à France Nature Environnement. Agréée au titre de la loi de Protection de la Nature et du Code de l'Urbanisme
SIRET 78146070400047 – APE 9499Z

Conclusion Anne

Nicolas va vous présenter tout à l'heure le Rapport d'activités complété par le rapport naturaliste.

Ils sont le reflet de l'activité des bénévoles et des salariés et marquent le rôle essentiel de Deux-Sèvres Nature Environnement dans notre département en matière de préservation de la biodiversité et de diffusion des connaissances auprès d'un large public grâce aux projets menés avec les collectivités, les agriculteurs, les entreprises, les associations, les établissements scolaires…

Merci à nos partenaires associatifs, institutionnels et financiers pour leur engagement à nos côtés dans cette ambition d'un monde vivant plus respectueux des êtres humains et de leur environnement.

Et merci à nos salariés et à nos bénévoles pour leur implication au quotidien dans ce travail colossal et parfois décourageant face à un système qui ignore (ou veut ignorer) trop souvent les impacts de ses activités sur la faune et la flore et, in fine, sur l'Humanité.